

Entretiens-conseils « classes coopératives »

Organisation

1. Une semaine avant la date de la rencontre avec les parents pour les entretiens-conseils :

Envoyer un document partagé à l'équipe dans lequel apparaîtraient les appréciations et les éventuelles mentions ou mises en garde écrites par le professeur principal pour chaque élève (→il faut donc prévoir et demander à ce que l'équipe remplisse les bulletins 8 jours avant). Dans ce document partagé, il y aurait aussi une colonne afin que les enseignants, l'AED et la CPE puissent s'exprimer si besoin sur tel ou tel élève afin que tous les renseignements soient connus pour l'appréciation finale du bulletin.

2. Une fois les appréciations validées par l'équipe :

Les bulletins sont imprimés et remis aux élèves le vendredi pendant l'heure de tutorat. L'objectif est qu'ils en prennent connaissance, qu'ils le partagent avec leurs parents pendant le week-end et qu'ils en fassent un bilan : faiblesses/fragilités/points forts/objectif(s) à se fixer pour le trimestre suivant (→message aux parents le vendredi pour leur communiquer la restitution du bulletin et les objectifs demandés + mise en ligne du bulletin).

3. Lors de la rencontre pour les entretiens-conseils :

Les professeurs de l'équipe ainsi que le chef d'établissement, l'AED de la classe et la CPE sont répartis dans 4 commissions (tableau rempli par le PP et envoyé à toute l'équipe dans le week-end). Chaque commission reçoit une pochette dans laquelle se trouvent les bulletins des élèves qu'ils recevront avec leurs familles. Les professeurs, le chef d'établissement, l'AED et la CPE écoutent ce que chaque élève dont ils/elles ont la charge a à dire sur son propre bilan et donnent des conseils, rajoutent...L'objectif n'est pas de parler de sa propre matière mais de donner des conseils à l'élève de manière plus générale. S'il reste du temps et si les parents le demandent, il est possible de répondre à leurs questions si cela concerne la matière d'un professeur de la commission en question.

Une boîte à questions sera à disposition des parents dans la salle. Le PP relèvera les questions et y répondra par mail ensuite.

4. Chaque famille reçoit en amont le créneau horaire. Les rendez-vous ne peuvent excéder 15 minutes. **Les parents sauront dans quelle commission ils sont reçus le jour de la réunion** (ceci pour éviter de stigmatiser l'enfant : telle commission pour les élèves en difficulté par exemple). Les parents recevront aussi par mail/ou papier le compte-rendu de chaque discipline concernant la classe.

Dans le week-end, chaque élève devra avoir réfléchi avec sa famille également sur des leviers et des objectifs de progression à aborder lors de l'entretien.

5. Tout se déroule en salle 102 (entrée d'un côté/sortie de l'autre) : 4 tables pour les 4 commissions.

6. Les entretiens-conseils sont un nouveau dispositif qui remplacent le conseil de classe et la réunion parents-professeurs.

7. La réunion se déroulera sur 1h30.